

1. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société HEMMIS SAS et de son client dans le cadre de la vente des produits suivantes :
L'intégralité des produits offerts par HEMMIS SAS.

Toute prestation accomplie par la société HEMMIS SAS implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

2. Revendeur

Pour être considéré en tant que Revendeur, les points suivants doivent être remplis :

- Ouvrir un compte chez la société HEMMIS SAS et être validé par HEMMIS SAS.
- Le dit « Revendeur » doit être une société dont l'objet est la revente de marchandise et non un utilisateur final.

3. Prix

Nos devis sont sans obligation d'achat en ce qui concerne le prix et les options de livraison.

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA (au taux réglementaire concerné), des frais d'emballage et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société HEMMIS SAS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande, sauf dans les cas où la date de livraison indiquée au moment de la commande est supérieure à 4 mois dans le futur. Dans ces cas, après 4 mois, la société HEMMIS SAS se réserve le droit de modifier les prix si des changements sont intervenus sur le marché. Si le changement est une augmentation de 5% ou plus, l'acheteur a le droit d'annuler la commande.

Si la livraison est effectuée dans un délai de 4 mois, le prix de la commande initiale sera valable même si les prix du marché ont changé.

Les commandes seront considérées comme acceptées par nous seulement quand elles ont été confirmées par nous par écrit ou sont tacitement complétées.

Pour être qualifié pour les prix Revendeur le minimum de commande est de 300.00 € HT, hors transport et emballage. Si la commande est inférieure au minimum de commande, les prix publics seront appliqués, avec un minimum de commande de 100.00 € HT, hors transport et emballage. Si la commande est inférieure de 100.00 € HT, un forfait de commande de 25.00 € HT sera appliqué.

4. Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société HEMMIS SAS serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

5. Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

6. Paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par virement bancaire ;

Lors de la première commande, si les articles sont en stock le paiement à 100% sera demandé à la commande, avant expédition. Si les articles ne sont pas en stock, 30% du montant de la commande sera demandé, le solde doit être acquitté avant expédition et dans un délai maximal de 5 jours ouvrables suite à la notification que les marchandises sont prêtes à être expédiées. Le non-paiement du solde dans le délai imparti entraînera la facturation de frais de stockage à hauteur de 10% de la valeur de la commande par mois, à compter du jour où les marchandises ont été mises à disposition (A calculer au prorata par jour de retard).

Pour les commandes suivantes, 30% du montant TTC sera demandé à la commande, le solde dû sera à régler à 30 jours date de facture. Ces conditions s'appliquent sauf en cas d'un autre accord écrit.

Les conditions de paiement ne pourront subir aucune variation au cas où la date de livraison sur site convenue à la commande devrait être déplacée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Si une commande est annulée avant l'expédition des marchandises, l'acompte de 30 % ne sera pas remboursé.

Une fois les marchandises expédiées, la commande ne peut être annulée, sauf

- En cas de non-conformité des objets
- En cas de vices cachés

7. Retard de paiement

Comme précisé dans le Code du Commerce français, Article L441-10, tout montant impayé dans les délais susmentionnés donnera lieu à la facturation d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

8. Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « Retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société HEMMIS SAS.

9. Clause de réserve de propriété

La société HEMMIS SAS conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société HEMMIS SAS se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

HEMMIS SAS et ses fournisseurs se réserve tous les droits de propriété intellectuelle, y compris tous les droits d'auteurs, les droits relatifs aux logiciels et droits aux bases de données possibles, ainsi que tous les droits exclusifs relatifs aux illustrations, schémas, estimations des coûts, calculs techniques, avant-projets et autres documents.

Tous les dessins et les calculs rendus disponible à l'acheteur pour l'exécution des commandes resteront notre propriété. Ils ne peuvent pas être transmis ou rendus disponibles aux tiers sans le consentement écrit exprès de HEMMIS SAS.

10. Responsabilité

La responsabilité de HEMMIS SAS à l'égard de l'Acheteur relative à toute vente conclue en vertu des présentes Conditions Générales est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs subis par l'Acheteur qui sont typiques du contrat et raisonnablement prévisibles et découlant d'actes ou d'omissions dus à la négligence de HEMMIS SAS, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution, étant précisé qu'elle n'excédera en aucune circonstance le montant facturé ou devant être facturé à l'Acheteur pour les articles à l'origine des dommages.

La responsabilité de HEMMIS SAS en cas de dommages liés à toute perte de profit, perte de contrat ou de chiffre d'affaire, perte de profit ou chiffre d'affaires anticipé, en cas de dommages dus aux retards ou pertes d'économies projetées ou de tous autres dommages aux biens ou autres dommages n'étant pas directement dus aux objets de la livraison eux-mêmes et plus généralement pour tous autres dommages indirects, même en cas d'information quant à leur éventualité, est exclue. Cette exclusion de responsabilité n'est pas applicable dans le cas où HEMMIS SAS, son représentant légal ou ses agents d'exécution ont agi de façon intentionnelle ou grossièrement négligente, ont dissimulé frauduleusement un défaut ou dans le cas où l'objet présente un défaut évident de qualité garantie, si et dans la mesure où l'objet de la garantie était d'assurer l'Acheteur contre les dommages qui ne sont pas subis par l'objet de la livraison lui-même. Toute responsabilité pour des dommages découlant d'un décès, d'une blessure corporelle ou d'un préjudice porté à la santé d'une personne, fondée sur une violation fautive d'une obligation de HEMMIS SAS, ses représentants légaux ou agents d'exécution, est ni exclue ni limitée.

Dans la mesure où la responsabilité de HEMMIS SAS est exclue ou limitée en vertu des paragraphes précédents, il en sera de même en ce qui concerne la responsabilité personnelle de ses organes, salariés, représentants et agents d'exécution.

11. Garantie

La société HEMMIS SAS fournira une garantie conformément aux paragraphes suivants :

- Les échantillons et/ou plans transmis par la société HEMMIS SAS à l'acheteur pour examen et test serviront de référence à titre exclusif en ce qui concerne le dessin, mesures, poids et l'adéquation.
- En cas de non-conformité des objets l'acheteur doit avoir inspecté lesdits objets dès leur réception et notifier la société HEMMIS SAS toute absence de conformité par écrit au plus tard dans les 14 jours suivant la réception des produits.
- En cas de vices cachés, l'acheteur sera en droit de résilier le contrat ou d'obtenir une réduction de prix.
- Si l'objet de la livraison est utilisé de manière inappropriée par l'acheteur ou un tiers, la garantie de HEMMIS SAS sera inapplicable.
- Les pièces d'usure ne sont pas incluses dans la garantie.
- Toutes modifications ou améliorations incorrectes ultérieures apportées par l'acheteur ou les tiers annuleront la garantie.

12. Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur une fois les marchandises sont rendues disponible par nous, même quand le transport est effectué avec nos propres moyens de transport. Nous pouvons souscrire à une assurance pour le transport et le stockage, si demandé par l'acheteur à leurs frais. Nous nous réservons le droit de faire des livraisons partielles où ceux-ci sont acceptables pour l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

13. Force majeure

La responsabilité de la société HEMMIS SAS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

14. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Alençon.